

## REUNION DU CONSEIL DU 09 FEVRIER 2011

Le neuf février deux mille onze à vingt heures trente, les membres du conseil municipal se sont réunis sous la présidence de M. Pascal PHILIPPOT, Maire.

**Etaient présents** : M. PHILIPPOT Pascal, M. BOLAC Gérard, M. MOUCHARD Patrick, Mme THIEBAUT Colette, M. GIRAULT Bruno, Mme RYCKEBOER Danièle, Mme MAC DAID Emma, Mme DONZIER Emmanuelle, Mme DUTHION Elisabeth, M. PRUVOST Laurent.

### **Procurations** :

M. LECOEUR à M. PHILIPPOT  
M. GALINIER-WARRAIN à M. BOLAC  
M. BÜHL à M. MOUCHARD

### **Absentes** :

Mme MASSUARD  
Mme DAUSEND

M. Laurent PRUVOST est élu secrétaire

Convocation du 03 février 2011.

## **INFORMATIONS GENERALES ET DELIBERATIONS**

<b>DIVERS</b>	PASCAL PHILIPPOT
---------------	------------------

### **Délibération 01 – 09 février 2011** : modification des statuts du syndicat intercommunal de la vaucouleurs. A l'unanimité

Le Maire informe le conseil municipal de la nécessité pour le syndicat intercommunal de la Vaucouleurs de changer de nom et d'ajouter la compétence de la gestion du réseau et du matériel incendie.

Le conseil municipal approuve la modification des statuts du syndicat.

### **Délibération 02 – 09 février 2011** : bilan de concertation du PLU. A l'unanimité

M. le Maire dresse le bilan de la concertation du PLU et rappelle les organisations suivantes :

- Réalisation à l'initiative de la commune d'un questionnaire individuel habitants et usagers « pour l'avenir de Berchères sur Vesgre » - transmis à l'ensemble de la population par publipostage / analyse du questionnaire : avril 2009 ;
- Mise en place d'un classeur registre à l'accueil de la mairie, classeur retraçant les différentes étapes d'élaboration du P.L.U. (délibérations du Conseil Municipal, Comptes-rendus de toutes les réunions de travail de la Commission Municipale et des réunions avec les services de l'Etat, planches du diagnostic territorial...) au fur et à mesure de leur réalisation et permettant aux habitants d'y inscrire leurs observations par le biais d'un courrier à l'attention de M. le Maire inséré dans le classeur ;

- Réunion de concertation avec les agriculteurs le 3 septembre 2009 ;
- Réunion des Personnes Publiques Associées les 10 décembre 2009 et 26 janvier 2011 ;
- Animation de deux réunions publiques :
  - o Le 10 décembre 2009 à 18h30 pour présentation du Diagnostic territorial et des grandes lignes du Projet d'Aménagement et de Développement Durable ;
  - o Le 26 janvier 2011 à 18h30 pour présentation du projet de Plan Local d'Urbanisme (Orientations d'Aménagement et de Programmation Zonage et Règlement d'Urbanisme) ;
- Informations dans le bulletin municipal sur l'avancée des études P.L.U. et sur le site internet de la commune ;

Analyse des courriers des six pétitionnaires reçus ou déposés en mairie durant la période d'élaboration du P.L.U.

Considérant que le projet de plan local d'urbanisme est prêt à être transmis pour avis aux personnes publiques associées à son élaboration, aux communes limitrophes et aux EPCI directement intéressés.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, tire le bilan de la concertation et Monsieur le Maire déclare la concertation close.**

#### **Délibération 03 – 09 février 2011 : arrêt du PLU. A l'unanimité**

La procédure de révision du document d'urbanisme initiée en 2008 a abouti au dossier de projet de révision du PLU qui doit être à présent arrêté par le conseil municipal avant d'être transmis pour avis aux personnes publiques associées et aux communes limitrophes et soumis ultérieurement à enquête publique.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire ;

Vu la délibération en date du 6 juin 2008 prescrivant le plan local d'urbanisme ;

Considérant qu'un débat a eu lieu le 10 septembre 2010 au sein du conseil municipal sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durable ;

Vu le projet de plan local d'urbanisme et notamment le projet d'aménagement et de développement durable, le rapport de présentation, les documents graphiques, le règlement et les annexes ;

Vu la phase de concertation menée en mairie du 6 juin 2008 au 09 février 2011

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal :**

**Arrête le projet de plan local d'urbanisme de la commune de BERCHERES SUR VESGRE** tel qu'il est annexé à la présente ;

Précise que le projet de plan local d'urbanisme sera communiqué pour avis :

- à l'ensemble des personnes publiques associées à l'élaboration du plan local d'urbanisme ;
- aux communes limitrophes et aux établissements publics de coopération intercommunale directement intéressés ;
- aux présidents d'associations agréées qui en feront la demande.

#### **Délibération 04 – 09 février 2011 : signature du contrat de déneigement. A l'unanimité**

Pour faire face aux difficultés de circulation lors de chutes de neige importantes, le conseil municipal approuve le contrat de déneigement des routes communales sur le territoire de la commune de Berchères sur Vesgre annexé à la présente délibération et donne pouvoir au Maire pour signer le dit contrat avec la société SCEA LE PARC.

**Information** : la transmission des actes et délibérations vers la sous-préfecture par voie dématérialisée est mise en place. Une même transmission est à l'étude vers la trésorerie par la communauté de communes.

#### **DECISIONS MUNICIPALES**

*Décisions prises dans le cadre de la délégation du conseil municipal au Maire (article L 2122.22 du CGCT) en date du 04 avril 2008.*

- Acceptation d'un chèque de Groupama pour le sinistre de l'arsenal d'octobre 2010.

La séance est levée à 21 heures